

COMITE GENERAL DE LUTTE DES TRAVAILLEURS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Cotonou, le 18 septembre 2017

AUX TRAVAILLEURS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Soutenons les travailleurs des eaux, forêts et chasses pour leur patriotisme et exigeons la satisfaction de nos revendications.

Nous venons d'apprendre avec douleur et inquiétude, l'incarcération du secrétaire général des syndicats des eaux, forêts et chasses à la prison militaire pour quarante cinq (45) jours d'arrêt de rigueur. Quelle est la cause de cette incarcération ? Monsieur TREKPO Patrice a dit la vérité tout le long de son exposé à l'invitation sur l'émission morning de Golf TV le dimanche 03 septembre 2017. Il a dit la vérité. Rien que la vérité. Cet arrêt de rigueur est la suite de ceux de certains gendarmes et policiers dont certains sont relevés de leur poste.

Il est évident de comprendre que la sanction infligée à monsieur TREKPO Patrice, le SG du syndicat des eaux, forêts et chasses est injuste et illégale. Car en tant que Secrétaire Général de syndicat, son rôle est de dire ce qui ne va pas dans sa corporation. Le réprimer à ce titre, c'est réprimer une opinion, c'est attenter au droit et à liberté syndicale. Oui il s'agit bel et bien d'un délit d'opinion. Et cela après plus de vingt-cinq ans de conquête démocratique, cela est inacceptable.

Comprenons avec responsabilité que ces cas d'arbitraire et d'abus amènent toujours les peuples d'un même pays à des affrontements malheureux et à des conflits internes dans les unités militaires.

En fait la répression que le pouvoir abat sur le corps des para-militaires à commencer par l'interdiction du droit de grève aux douaniers (car n'oublions pas que cette mesure est intervenue en 2011 sur action de qui on sait aujourd'hui), cette répression vise à étouffer toute liberté et notamment toute contestation de la gestion hasardeuse des biens publics.

Et les douaniers en font amèrement les frais aujourd'hui.

En effet, à la douane nos problèmes demeurent sans aucune solution. Les conditions du douanier se sont détériorées. Les différentes primes payées à nous sous le gouvernement du Président BONI YAYI sont suspendues depuis plus d'un an. Les travailleurs de la douane en souffrent et cela ne dit rien au pouvoir, tout comme si ces douaniers ont d'autres moyens de vie. A cette veille de la rentrée, les primes nécessaires pour la rentrée de classe de leurs enfants sont restées impayées. Quoi de plus grave pour des gens qui s'échinent à apporter des sous dans les caisses de l'Etat.

Le PVI (Programme de Vérification des Importations) rejeté en 2011 par les travailleurs de la douane et du peuple tout entier, est revenu en force et se traduit en rapport de force en faveur du privé, BENIN CONTROL. Les différentes structures qui jouent traditionnellement le rôle de la fonction du douanier sont jetées aux placards. Les frais de fonctionnement n'existent plus. Les évaluations des marchandises demeurent dans les mains de BENIN CONTROL. L'inspecteur liquidateur des douanes n'a qu'à constater des choses faites sans lui. Autrement dit, le douanier est devenu le « klébé » de Bénin-Control. Et vivent les fraudes massives et ceci au détriment du peuple.

Eu égard à tout cela, les travailleurs de l'administration des douanes exigent :

- La libération immédiate et sans condition du SG des eaux forêts et chasses, monsieur TREKPO Patrice
- Le paiement immédiat de toutes nos primes précédemment acquises sous le gouvernement du Président BONI YAYI
- L'étude par les structures publiques et impartiales de la faisabilité du PVI, de ses apports ou inconvénients pour les intérêts du pays
 - Vive le Comité de lutte,
 - Vive le SYDOB
 - Vive le syndicat des eaux, forets et chasses.

Fait à Cotonou, le 19 Septembre 2017

Le Président,

Antonin M. SEKEDE

TEL ; 96.94.92.79